

Aperçu de l'acte n°R03-2017-06-29-009 (composition de la CPRI de Guyane) / Fichier:
composition de la CPRI de Guyane.pdf

Acte n° R03-2017-06-29-009 Intitulé: composition de la CPRI de Guyane **Fichier:**
composition de la CPRI de Guyane.pdf **Organisme:** DIECCTE (ALAIS-MOORE Harlette)
Service: DIECCTE - Pôle Travail **Signataire(s):** Le Directeur des entreprises de la
concurrence de la consommation du travail et de l'emploi ,Michel-Henri MATERRA **Date de**
signature: 29/06/2017 **Recueil:** Recueil des actes administratifs n° R03-2017-145 *publié le*
30/06/2017



Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social

Direction des Entreprises,
de la Concurrence,
de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi
(DIECCTE)

Pôle Travail

**AVIS DE PUBLICATION EN DATE DU 29 JUIN 2017
DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PARITAIRE REGIONALE
INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION GUYANE
POUR LE MANDAT 2017-2021**

Vu les articles L. 23-112-5 et R. 23-112-14 du code du travail ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juin 2017 portant attribution des sièges de membres des commissions paritaires régionales interprofessionnelles ;

Considérant les désignations effectuées par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs de la région Guyane auxquelles ont été attribués des sièges ;

La commission paritaire régionale interprofessionnelle de la région Guyane est composée des membres suivants :

Qualité (représentant employeur/salarié)	Nom et prénom du représentant	Profession du représentant	Appartenance syndicale éventuelle
Représentant salarié	NELSON BRUNEAU Rébecca	Assistante commerciale	CDTG / CFDT
Représentant salarié	CASTOLI Pascal	Responsable magasin	CDTG / CFDT
Représentant salarié	OLIVE Elodie	Enseignante conduite automobile	CFTC
Représentant salarié	GUICHERON Elin	Directeur de cabinet	UNSA
Représentant salarié	FOLK Ursula	Directrice	FO
Représentant salarié	VETERAN Jean-Yves	Cuisinier	UTG
Représentant employeur	MIRTA Jean-Luc	Consultant	CPME
Représentant employeur	CIVIL Prenesmon	Artisan Taxi	CPME
Représentant employeur	TRUFFAUT Laurent	Président SAS	MEDEF
Représentant employeur	PIMENTA Philippe	Directeur	MEDEF
Représentant employeur	AUGUSTE Karl	Gérant associé	MEDEF
Représentant employeur	GRAU Alette	Chef d'entreprise	MEDEF

Une liste complémentaire sera publiée ultérieurement pour les sièges actuellement vacants :

- 4 sièges organisation syndicale : UTG vacants
- 4 sièges organisation patronale : MEDEF vacants

A compter de la présente publication, les désignations effectuées par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs peuvent être contestées dans un délai de quinze jours devant le tribunal d'instance de Cayenne.

La présente liste est publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture et est également mentionnée sur le site internet de la DIECCTE Guyane.

29 JUIN 2017

Le Directeur des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi de Guyane



MH
Michel-Henri MATTERA